

Adhésion à Centrale Lille Alumni

La communauté des diplômés vous apporte, dès votre première année à Centrale Lille, son soutien au travers de nombreuses actions : ateliers de préparation aux entretiens, rencontre avec des diplômés, mise en relation avec des professionnels, mentorat, carte de visite... En adhérant vous accédez à tous ces services.

Nom :	Prénom :
Promo (sortie théorique) :	Formation (ECLI, IG2I, ITEEM) :
E-mail : @	Tél. :
Adresse :	
.....	

Je choisis l'adhésion à vie d'un montant de 900 € qui donne accès à l'ensemble des services sans limite de temps.

Mode de paiement :

- Par chèque(s) : 1 chèque de 900 € 3 chèques de 300 € (un chèque encaissé chaque trimestre)
- Par prélèvement(s)* : 1 fois 900 € 5 prélèvements de 180 € 10 prélèvements de 90 €
- Par carte bleue : 900 € en une fois

Je choisis l'adhésion de scolarité d'un montant de 120 € qui donne accès à l'ensemble des services uniquement pour la durée des études. Il sera possible à n'importe quel moment de la scolarité de passer à l'adhésion à vie en réglant la somme de 780 euros.

Mode de paiement :

- Par chèque de 120 €
- Par carte bleue

Date : ___ / ___ / 20___

Signature :



RDV sur le site de l'Association !

Quand, comment et où régler ?

Les règlements par CB sont possibles sur le site de l'association rubrique Adhérer www.centraliens-lille.org/#/page/adhesion

Les règlements par chèque(s) et par prélèvement(s) peuvent se faire le jour de la rentrée ou directement par courrier à l'association :

Centrale Lille Alumni- Libre réponse 65 514- 59 043 Lille

*Merci de compléter le mandat SEPA ci-dessous et d'y joindre OBLIGATOIREMENT un IBAN (RIB). Si l'étudiant est prélevé sur son compte en une ou plusieurs fois, son répondant financier devra remplir OBLIGATOIREMENT l'acte de caution solidaire au verso.

Mandat de prélèvement SEPA 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Les Centraliens de Lille à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions des Centraliens de Lille.
	Demande valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier au moins 1 MOIS avant le prélèvement
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	Identifiant créancier SEPA : FR34ZZZ460051 Créancier : Les Centraliens de Lille Adresse : 566 Avenue de la République CS60012 CP/VILLE : 59043 LILLE CEDEX Pays : FRANCE
Débitteur :	Fait à :
Votre nom :	Le : ___ / ___ / 20___
Votre Adresse :	Signature :
Code postal : □□ □□□ Ville :	
Pays :	
IBAN : □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□	
BIC : □□□□ □□□□ □□□□	

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Attestation de paiement disponible dans le mois suivant le paiement.

Modalités de remboursement (limité à la cotisation unique) en cas de démission ou d'exclusion de Centrale Lille : la cotisation unique pourra être remboursée sur demande au maximum dans les six mois qui suivent le départ et selon les sommes réelles engagées.

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE À JOINDRE SI L'ÉTUDIANT RÈGLE LUI MÊME SA COTISATION (En une ou plusieurs fois)

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE (Articles 2011, 2015 et 2021 du Code civil)



Cet acte doit être obligatoirement établi par une personne solvable domiciliée dans un pays membre de l'Union Européenne dans le cas d'un paiement par prélèvement en une ou plusieurs fois sur le compte de l'étudiant.

Rappel :

Dans la situation d'un cautionnement solidaire, la caution, lorsqu'elle est sollicitée, est considérée véritablement comme étant « *emprunteur à la place de l'emprunteur* ». La caution renonce alors au bénéfice de discussion défini à l'article 2021 du Code civil et, en s'obligeant solidairement avec l'étudiant, s'engage à rembourser Les Centraliens de Lille sans pouvoir exiger que Les Centraliens de Lille poursuive préalablement l'étudiant.

Je soussigné(e) NOM(S) et PRENOM(S) :

Adresse :

Téléphone :

Profession ou emploi :

Nom et adresse de l'employeur :

Déclare me porter caution solidaire de NOM(S) et PRENOM(S) de l'étudiant :

m'engage, à ce titre, au profit de l'Association Les Centraliens de Lille qui accepte à satisfaire à toutes les obligations de l'étudiant, sans bénéfice de discussion, pour le paiement de la contribution à la cotisation unique.

MENTION A RECOPIER INTÉGRALEMENT DE SA MAIN PAR LE SIGNATAIRE, dans le cadre ci-dessous :

« Je me porte caution solidaire jusqu'au paiement complet de la créance, cette obligation résultant de l'adhésion de à l'Association des Centraliens de Lille.

Je confirme avoir pleinement enregistré la nature et l'étendue des obligations ainsi contractées ».

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à, le

LA CAUTION

POUR LES CENTRALIENS DE LILLE,
LE PRÉSIDENT



Une copie du bordereau de règlement, valant adhésion aux Centraliens de Lille et une copie de cet acte seront remis à la caution, à réception.

Joindre obligatoirement (pour la caution) : photocopie de la carte nationale d'identité, justificatif de domicile confirmant l'adresse (facture EDF, quittance de loyer ...), un IBAN ou RIB. Pour un signataire de nationalité étrangère, fournir également la photocopie de la carte de travail et de séjour mention « salarié », en cours de validité.

Toute personne qui se rend coupable de délit de fausse signature tombe sous le coup de l'article 441-1 du Code pénal.